

# Gaza : levée du blocus !

## Des sanctions pour mettre fin à l'impunité d'Israël et obtenir l'application du droit international

Plus de 2000 morts (dont 80 % sont des civils, plus de 400 enfants) quelque 10 000 blessés, parfois handicapés à vie, 400 000 personnes déplacées.

C'est le bilan macabre de la dernière agression israélienne sur Gaza qui est la plus lourde des trois agressions subies depuis 2009. Les destructions matérielles qui ont touché plus de 16 000 habitations, des écoles, des hôpitaux et des lieux de culte ont également des conséquences graves : absence d'électricité, pénurie d'eau potable et rejet des eaux usées non traitées.

Les Palestiniens piégés dans ce petit territoire vivent sous la menace de reprise des tirs israéliens. Les habitants de Gaza sont-ils donc condamnés à recevoir tous les deux ans les bombes israéliennes ?

Nous ne pouvons accepter l'inacceptable, nous ne pouvons cautionner par notre silence ces atrocités. C'est le message qui a été porté par des millions de personnes qui ont manifesté en France, en Europe et partout dans le monde depuis un mois.

### **Gaza : un territoire minuscule et surpeuplé sous le feu israélien**

La bande de Gaza a une surface de 360 km<sup>2</sup>, à peine plus d'un vingtième de la Loire-Atlantique.

Dedans s'entassent 1,8 millions d'habitantes, dont 75 % sont des réfugiés-ées depuis l'expulsion de 1948. Avec une telle densité, il y aurait 33 millions d'habitantes en Loire Atlantique...

L'eau est non-potable, l'électricité très souvent absente et le blocus crée un enfermement par air, terre et mer.

Une prison à ciel ouvert, sous la menace permanente des armes israéliennes.

Cela dure depuis plus de 7 ans et la France et l'Europe laissent faire.

Le blocus de Gaza est inhumain et illégal en ce qu'il constitue une "punition collective". Israël limite l'entrée de vivres au strict nécessaire et met des restrictions à l'entrée de matériaux.

La pêche, un des secteurs naguère florissant dans ces eaux poissonneuses a été réduite à néant par l'interdiction de la zone de pêche au delà de 6 Km alors que les accords d'Oslo prévoyaient 20 miles marins ( 37 Km). Le territoire agricole a été amputé de 30% par une "zone tampon" et a été dévasté et pollué par les tirs d'obus.

L'absence de port et d'aéroport (financé en partie par l'UE et détruit par les bombardements israéliens en 2001) rend la bande de Gaza totalement dépendante de l'occupant israélien et de l'Egypte pour ses échanges extérieurs et bride toute activité économique en la soumettant à la tutelle de l'occupant.

C'est ce siège qui provoque la pauvreté, le chômage et l'insécurité sanitaire et alimentaire. Dans cette situation l'aide humanitaire et l'aide à la reconstruction sont certes nécessaires, mais elles sont insuffisantes

**Il ne pourra y avoir de paix tant que ce blocus durera.** Avec l'application du droit international ce sont les seules voies vers la paix.

Nous demandons au Président de la République et au gouvernement

- de cesser immédiatement toute coopération militaire avec Israël et de mettre un embargo total sur les armes à destination d'Israël
- d'agir de manière énergique et publique pour que soit décidé, dès le prochain Conseil Européen, la suspension sans délai de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël, en s'appuyant sur l'article 2 de cet accord, tant qu'Israël ne se conformera pas au droit international

**Signez la pétition sur** <http://www.france-palestine.org>

Collectif 44 pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens

Artisans du Monde, Association France Palestine Solidarité, CCFD-Terre Solidaire, CIMADE, CGT 44 Démocratie et Socialisme, Ensemble 44, Gaza-Jérusalem, LDH, MRAP, NPA, Parti de Gauche, PCF, Solidaires,

...